

Arrêté ministériel n° 2017-392 du 26 juin 2017 portant modification de l'arrêté ministériel n° 2016-622 du 17 octobre 2016 portant application de l'article 3 de la loi n° 1.430 du 13 juillet 2016 portant diverses mesures relatives à la préservation de la sécurité nationale

Type	Texte réglementaire
Nature	Arrêté ministériel
Date du texte	26 juin 2017
Publication	Journal de Monaco du 30 juin 2017 ^[1 p.3]
Thématique	Défense, sécurité

Lien vers le document : <https://legimonaco.mc/tnc/arrete-ministeriel/2017/06-26-2017-392@2017.07.01>

LEGIMONACO

www.legimonaco.mc

Vu la loi n° 1.165 du 23 décembre 1993 relative à la protection des informations nominatives, modifiée ;
Vu la loi n° 1.430 du 13 juillet 2016 portant diverses mesures relatives à la préservation de la sécurité nationale ;
Vu l'arrêté ministériel n° 2016-622 du 17 octobre 2016 portant application de l'article 3 de la loi n° 1.430 du 13 juillet 2016 portant diverses mesures relatives à la préservation de la sécurité nationale ;

Article 1er

Voir l'article 1er de l'arrêté ministériel n° 2016-622 du 17 octobre 2016.

Article 2

Le conseiller de Gouvernement-Ministre de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Notes

Liens

1. Journal de Monaco du 30 juin 2017

^ [p.1] <https://journaldemonaco.gouv.mc/Journaux/2017/Journal-8336>